

# Nouvel Elan N°69

[www.mairie-chezysurmarne.fr](http://www.mairie-chezysurmarne.fr)



# Bonnes vacances !



*Mais n'oubliez pas la rentrée ...*

# Sommaire

**Elections, suite et fin** ..... **Page 3**

**Travaux hydrovitecoles** ..... **Page 4**

**Rythmes scolaires et rentrée scolaire** ..... **Page 5**

- Groupe scolaire Christian CABROL
- Collège François Truffaut

**Canicule et Nous** ..... **Page 8**

**Contre les cambriolages, ayons les bons réflexes**..... **Page 9**

**Informations générales**..... **Page 11**

**Associations** ..... **Page 12**

- Center'dance
- Si Chézy m'était conté
- La P'tite Maison
- Gym volontaire

**Information Véolia** ..... **Page 16**

## **Elections, suite et fin .....**

Les élections municipales terminées, vos élus ont, pour représenter notre commune, sollicité différents mandats dans les structures extra-communales.

**Les élus sont :**

### **Marie-Christine RIBOULOT**

- ⇒ Vice-Présidente de la Communauté de Communes du Canton de Charly sur Marne (21 communes) en charge du social.
- ⇒ Vice Présidente du Syndicat d'Assainissement Chézy-Azy-Bonneil (SACAB).
- ⇒ Présidente du syndicat du collège François Truffaut (SICFI).
- ⇒ Déléguée à l'Union des Communauté de Communes du Sud de l'Aisne (UCCSA).

### **Jean-Claude BEREAX**

- ⇒ Vice-Président de l'Union des Secteurs d'Energie de l'Aisne (USEDA, 801 communes).
- ⇒ Président du Syndicat d'Assainissement Chezy-Azy-Bonneil (SACAB).
- ⇒ Délégué à l'Union des Communautés de Communes du Sud de l'Aisne (UCCSA).

### **Marc-Hervé REY**

- ⇒ Délégué à l'Union des Communautés de Communes du Sud Aisne (UCCSA).

# Travaux Hydroviticoles

## Le début des travaux

Suite à l'enquête publique, le commissaire enquêteur a demandé un mémoire à Monsieur le Maire pour répondre aux questions des différents éléments de l'enquête.

A la demande du Préfet, le conseil municipal s'est prononcé le 24 avril 2014 sur sa volonté de continuer le projet. (Pourquoi arrêter après tant d'années d'attente clairsemées de nombreuses embûches).

Le Maire a défendu le projet en commission du Conseil Départemental de l'Environnement et des Risques Sanitaires et Technologiques de l'Aisne le 20 juin 2014 devant le Préfet et toutes les administrations concernées (police de l'eau, environnement, urbanisme, etc.).



Le 27 juin 2014, le Préfet a signé l'arrêté autorisant l'intégralité du projet hydroviticole :

- ✓ La Déclaration d'Intérêt Général est reconnue.
- ✓ La Déclaration d'Utilité Publique est approuvée.
- ✓ Le respect de la loi sur l'eau et de l'environnement est affirmé.
- ✓ La qualité technique du projet est validée.

Notre acharnement à faire aboutir ce projet est enfin récompensé.

Les financeurs, l'agence de l'eau et le CIVC, ont été informés de la validation de notre projet. Nous pensons pouvoir mettre en œuvre la première tranche de travaux avant la fin 2014.

L'acquisition ou l'expropriation des parcelles non communales seront effectuées simultanément et une programmation des travaux en fonction des priorités sera établie avec les représentants de la commission hydroviticole. L'ensemble sera réalisé sur plusieurs années budgétaires.

**Tous ces documents sont à votre disposition pour lecture en Mairie aux heures d'ouvertures.**

- ⇒ Les questions posées au cours de l'enquête publique par la population.
- ⇒ Le rapport du Commissaire Enquêteur.
- ⇒ Le mémoire du Maire de Chézy sur Marne.
- ⇒ L'arrêté du Préfet du 27 juin 2014 et ses modalités d'application.

# Rythmes scolaires et rentrée scolaire

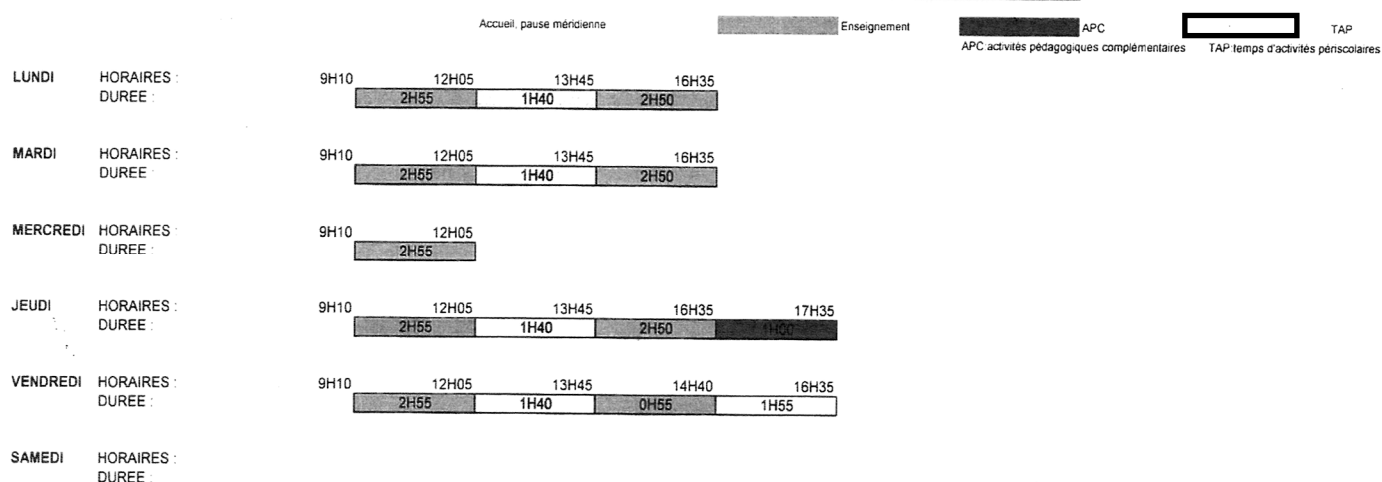
## Groupe scolaire Christian CABROL

N'approuvant pas ce projet, la municipalité essaie dans ce mouvement chaotique, d'être la plus opérationnelle possible. Les Maires du regroupement pédagogique et les Enseignants ont proposé au Directeur d'Académie une solution d'aménagement des rythmes scolaires qu'ils jugent « la moins mauvaise ».



### Réforme changement des rythmes scolaires rentrée scolaire 2014 : projet d'organisation du temps scolaire

| RNE      | Commune         | Type école | Nom école        | Circonscription |
|----------|-----------------|------------|------------------|-----------------|
| 0021536J | Chézy sur Marne | Primaire   | Christian Cabrol | CHATEAU-THIERRY |



### Les principaux points sont :

- ⇒ L'école le mercredi matin de 9h00 à 12h05 au lieu de 11h00 prévu.
- ⇒ Les activités périscolaires le vendredi après-midi de 14h40 16h35.
- ⇒ Les activités pédagogiques complémentaires de soutien le jeudi de 16h35 à 17h35.
- ⇒ La pause méridienne d'1h40 permettant un temps de repas plus agréable.

### Quelques points très inquiétants :

- ⇒ Le service des transports du Conseil Général ne nous a toujours pas informés du ramassage scolaire du mercredi à 12 heures.
- ⇒ Quelques parents n'ont pas répondu au questionnaire de la Communauté de Communes sur leur décision à propos de l'inscription de leur enfant aux activités du vendredi après-midi et surtout du mercredi car il est important pour le personnel de la Communauté de Communes de Charly sur Marne, de travailler sur un scénario possible et d'ajuster la mise en place des activités en fonction des directives qui nous parviendront ultérieurement et des possibilités des parents.

## *Collège François Truffaut*

Vous trouverez ci-dessous, le détail de l'organisation de la rentrée et la liste des fournitures à la charge des parents.

### **Lundi 1er septembre 2014 : Elèves de 6ème et leurs parents**

- ✓ Accueil à 18h00 par le principal dans le hall nord de l'établissement.
- ✓ Répartition des classes avec les professeurs principaux dans leur salle.
- ✓ Distribution des livres et fournitures.

### **Mardi 2 septembre 2014 : Rentrée à 8h50 pour tous**

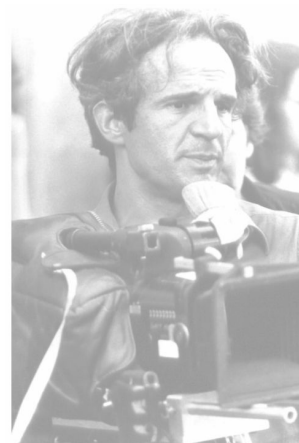
- ✓ Accueil des élèves (listes affichées dans le hall).
- ✓ Matinée avec le professeur principal pour tous.

#### **Repas :**

- ✓ A partir de 11h45 pour les élèves de 6ème.
- ✓ A partir de 12h15 pour les élèves de 5ème.
- ✓ A partir de 13h00 pour les élèves de 4ème et 3ème.

#### **Reprise des cours et début des emplois du temps :**

- ✓ A 12h55 pour les élèves de 6ème et 5ème
- ✓ A 14h00 pour les élèves de 4ème et 3ème



### ***Remarque importante***

L'affectation des élèves dans les classes dépend des options. Elle est de la responsabilité du chef d'établissement, après avis des équipes pédagogiques. Il ne sera pas accepté de demande de changement de classe.

Aucune indication ne sera donnée sur l'affectation dans les classes avant la rentrée des élèves.



**Bonne rentrée à tous ...**

## LISTE DES FOURNITURES 2014 – 2015

### A LA CHARGE DES FAMILLES

#### FOURNITURES GENERALES A PREVOIR

(matériel scolaire nécessaire à toutes les disciplines)

- 1 cahier de textes
  - 1 règle graduée plate – triple décimètre
  - Crayon de papier "HB" - gomme
  - 1 paire de ciseaux à bouts ronds
  - Colle blanche (ou tube type stick)
  - 1 stylo à encre
  - Stylos à bille (vert – bleu – rouge – noir)
  - 1 surligneur
  - 1 boîte de crayons de couleurs } 8 à 12 couleurs
  - 1 boîte de crayons feutres }
  - 1 taille-crayon à réserve
  - Trousse et cartable pour transporter le matériel scolaire dans de bonnes conditions et le maintenir en état
  - 8 protèges cahiers pour cahier format 24x32
- Les cutters – Les correcteurs fluides type TIPP-EX... ne sont pas autorisés. Sont autorisées uniquement les souris de correction.**

#### FRANCAIS

- Tous niveaux : - 1 grand classeur rigide  
- Feuilles doubles à grands carreaux  
- Intercalaires cartonnés  
- Pochettes plastifiées perforées

6<sup>ème</sup> : Répertoire 17x22

#### MATHEMATIQUES

- Tous niveaux : - 2 cahiers 24x32 grands carreaux, 96 pages  
- 1 cahier de brouillon  
- copies doubles A4 + 1 paquet feuilles simples petits carreaux  
- 1 équerre, 1 compas + mines  
- 1 calculatrice scientifique type FX Collège 92 – CASIO avec touches Fonctions trigonométriques "sin, cos et tan"

5<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> : 1 rapporteur

#### TECHNOLOGIE

- Tous niveaux : Intercalaires + feuilles A4 perforées petits carreaux  
6<sup>ème</sup> : 1 classeur grand format

#### S.V.T. (tous niveaux)

- 1 grand classeur fin
- Pochettes plastifiées perforées

#### HISTOIRE DES ARTS

6<sup>ème</sup> : 1 lutin ou porte vues (60 vues ou 30 pages)

#### LANGUES

Les cahiers de travaux dirigés pour les langues vivantes seront distribués à la rentrée.

#### LATIN - GREC

- 1 cahier 24x32, 96 pages, grands carreaux

#### ANGLAIS (tous niveaux)

- 1 cahier 24x32, 96 pages, grands carreaux

#### ALLEMAND

Tous niveaux : 1 cahier 24x32, 96 pages, grands carreaux

#### ESPAGNOL (tous niveaux)

- 1 cahier 24x32, 96 pages, grands carreaux

#### ITALIEN

4<sup>ème</sup> : Classeur souple grand format, 1 paquet de feuilles mobiles, intercalaires

#### EDUCATION PHYSIQUE

- Tous niveaux : - 1 survêtement  
- 1 short  
- 1 tee-shirt (**changé après le cours**)  
- 1 sac de sport  
- 2 paires de chaussures de sport adaptées à la pratique sportive (**intérieur et extérieur**)  
- 1 maillot de bain (*à prévoir également pour la douche*)  
- 1 paire de tongs ou claquette plastique (*pour la douche*)

6<sup>ème</sup> : lunettes de piscine + bonnet de bain

#### ARTS PLASTIQUES (tous niveaux)

- 1 boîte de gouache
- crayon : 2B ou 2HB
- 3 pinceaux n° 6 - 10 – 12 ou toutes autres tailles variées
- 1 pinceau « brosse » n°10
- 1 pochette plastique avec rabats
- Le cahier donné en 6<sup>ème</sup> doit être conservé pour en 5<sup>ème</sup>

#### C.D.I.

6<sup>ème</sup> : 1 petit cahier grands carreaux, 98 pages, à garder toute la scolarité

#### **RAPPEL**

- Dans le cadre de la gratuité, des fournitures scolaires seront distribuées aux élèves à la rentrée (Subvention spécifique du Conseil Général). Les fournitures scolaires, cahiers, petit matériel divers, documents photocopiés, cahiers d'activités en langues représentent un effort financier du Conseil Général de **13,50 Euros** par élève en moyenne.
- Les manuels scolaires (**qui devront être couverts dès les premiers jours de la rentrée**), les fournitures "Conseil Général" et le carnet de correspondance seront distribués à la rentrée.
- Une collection de 7 manuels scolaires correspond à environ **120 Euros** par élève.

## Canicule et nous ...

Pour profiter du soleil en toute sécurité et pour vous protéger, tous ces gestes sont essentiels.



**Recherchez l'ombre et évitez le soleil entre 12h00 et 16h00**



**Protégez encore plus vos enfants**



**Protégez-vous en portant un T-shirt, lunettes et chapeau**



**Appliquez régulièrement de la crème solaire**

### ENFANT ET ADULTES, AGIR: Je bois beaucoup d'eau et ...

- Je ne fais pas d'efforts physiques intenses.
- Je ne reste pas en plein soleil.
- Je maintiens ma maison à l'abri de la chaleur.
- Je prends des nouvelles de mon entourage.
- Si je prends des médicaments, je n'hésite pas à demander conseil à mon médecin traitant ou à mon pharmacien.



### PERSONNES AGEES, AGIR : Je mouille ma peau plusieurs fois par jour tout en assurant une légère ventilation et ...



- Je ne sors pas aux heures les plus chaudes.
- Je passe plusieurs heures dans un endroit frais et climatisé.
- Je mange normalement (fruits, légumes, pain, soupe...).
- Je bois environ 1,5 litres d'eau par jour.
- Je donne de mes nouvelles à mon entourage.
- Si je prends des médicaments, je n'hésite pas à demander conseil à mon médecin traitant ou à mon pharmacien.



# Contre les cambriolages, ayons les bons réflexes ..

*Nous avons la chance de partir en vacances, évitons-nous un retour malheureux...*

## *Quelques chiffres*

Plus de 300 000 cambriolages ont lieu en France chaque année, soit 1 toutes les 10 secondes. 50% concernent des résidences principales. Ce délit représente 14 % des atteintes aux biens et il est commis à 55% entre 14 heures et 17 heures.

## *Comment s'en préserver*

Le délinquant est un être rationnel qui cherche à obtenir un maximum de gains en prenant le moins de risque possible, afin de ne pas être identifié et interpellé. Son choix se portera donc naturellement vers les habitations présentant peu de difficultés.

Diminuer le risque d'être victime d'un cambriolage nécessite d'avoir un comportement quotidien de vigilance et de bon sens.

Lutter contre ce fléau est l'affaire de tous. Toute anomalie de comportement dans un quartier, une résidence ou un immeuble doit attirer votre attention, pour préserver votre habitat et celui de votre voisin. Lors de la commission de méfaits, chez vous ou à proximité, n'hésitez pas à communiquer aux enquêteurs toute information pouvant aider à la manifestation de la vérité.

## **EN CAS D'URGENCE COMPOSEZ LE 17**

**Et ne modifier rien dans votre habitation avant l'arrivée des forces de l'ordre.**

Prenez le temps de photographier tous vos objets de valeur, de noter leurs caractéristiques, ces informations seront très utiles en cas de vol (bijoux, tableaux...).

Pour le matériel de type TV, appareil photo, ordinateur.... Relevez la marque, le type, le numéro de série et les caractéristiques particulières.

Pour obtenir la liste utile à votre inventaire, [connectez-vous vite sur : www.objets-volés.fr](http://www.objets-volés.fr)

## **Les bonnes habitudes en cas d'absences :**

⇒ Lorsque vous quittez votre habitation n'apposez pas de mot d'absence sur votre porte, et ne donnez pas l'information sur les réseaux sociaux.

⇒ Ne laissez pas de message sur votre répondeur pouvant faire penser que vous êtes absent longtemps de votre domicile. Vous pouvez transférer vos appels sur votre mobile.

⇒ Entretenez la végétation de votre domicile afin de ne pas donner l'impression que le lieu est inoccupé.

⇒ En cas d'absence prolongée, faites ouvrir et fermer les volets de votre maison par une personne de confiance, faites retirer le courrier de la boîte aux lettres et activez l'éclairage de manière aléatoire avec un système de minuterie respectant les normes de sécurité.

⇒ Rangez outils, échelle et matériel de jardinage dans un local fermé afin qu'ils ne puissent être utilisés pour vous cambrioler.

⇒ Dans le cadre de l'opération « tranquillité vacances » signalez votre absence à la gendarmerie.

## *Protéger son habitation*

Une propriété clôturée équipée d'un portail fermé à clé la nuit ou en votre absence constituera un premier obstacle contre l'intrusion.

Equipez les abords extérieurs de votre habitation d'un éclairage s'activant à la détection de mouvement.

Vos portes donnant accès à l'habitation doivent offrir une bonne résistance contre l'effraction (serrure 3 points, système anti dégondage...). Les autres ouvertures ne doivent pas être négligées (barre de renfort intérieure pour les volets ou pose de barreaux correctement scellés aux fenêtres sans volet...).

Si vous optez pour une protection électronique, faites en sorte qu'elle détecte le plus tôt possible une intrusion et que l'information vous soit communiquée de manière fiable et rapide, (alerte sur téléphone portable ou via un télésurveilleur).

Attention ce dispositif doit répondre à des prescriptions légales.

## *Si vous êtes tout de même victime ...*



Ne touchez à rien et avisez le plus rapidement possible les services de police ou de gendarmerie, même s'il s'agit d'une tentative de cambriolage.

La participation active à la lutte contre le cambriolage est à votre portée. L'application des mesures simples énoncées, vous permettent de contribuer à la diminution du risque de cambriolage de votre habitation.

## Informations Générales

### *Vous devez tondre votre pelouse et entreprendre de petits travaux de bricolage*

Les conditions climatiques vous obligent parfois à différer votre passe-temps favori. Malgré cela, l'utilisation de votre tondeuse et autres travaux de bricolage sont réglementés afin de respecter vos voisins qui sont certainement en repos pendant que vous travaillez.

#### Horaires de tonte à respecter :

|                                   |   |
|-----------------------------------|---|
| <b>Jours ouvrables de :</b>       | <b>8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30</b> |
| <b>Samedi de :</b>                | <b>9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00</b> |
| <b>Dimanche et jours fériés :</b> | <b>10h à 12h00</b>                      |



### *Déchetterie de Charly sur Marne*

#### Horaires d'ouvertures d'été: Du 15 avril au 14 Octobre 2014

- |  |                            |
|--|----------------------------|
| - Le lundi de 14h à 18h                | - Le mercredi de 9h à 12h  |
| - Le jeudi de 9h à 12h et de 14h à 18h | - Le vendredi de 14h à 18h |
| - Le samedi de 9h à 18h                | - Le dimanche de 10h à 12h |

La déchetterie n'est pas accessible au public les jours fériés en dehors des heures d'ouverture.

#### Où retirer votre carte de déchèterie ?

- Dans les locaux de la C4 aux heures d'ouverture auprès de Françoise Gey :  
Tél : 03 23 82 54 83
- Par correspondance (uniquement si vous avez déjà rempli la fiche enquête)  
en fournissant le formulaire de demande de carte de déchèterie (disponible en Mairie).

#### Renseignements :

Communauté de Communes du Canton de Charly sur Marne

2 voie André Rossi 02310 CHARLY SUR MARNE

☎ 03.23.82.54.88 - Fax 03.23.82.54.82

v.prieur@fr.oleane.com

www.communaute-charlysurmarne.fr

### *Horaires d'ouverture de l'agence postale*

Nous vous informons que l'agence postale de notre commune reste ouverte pendant les vacances.

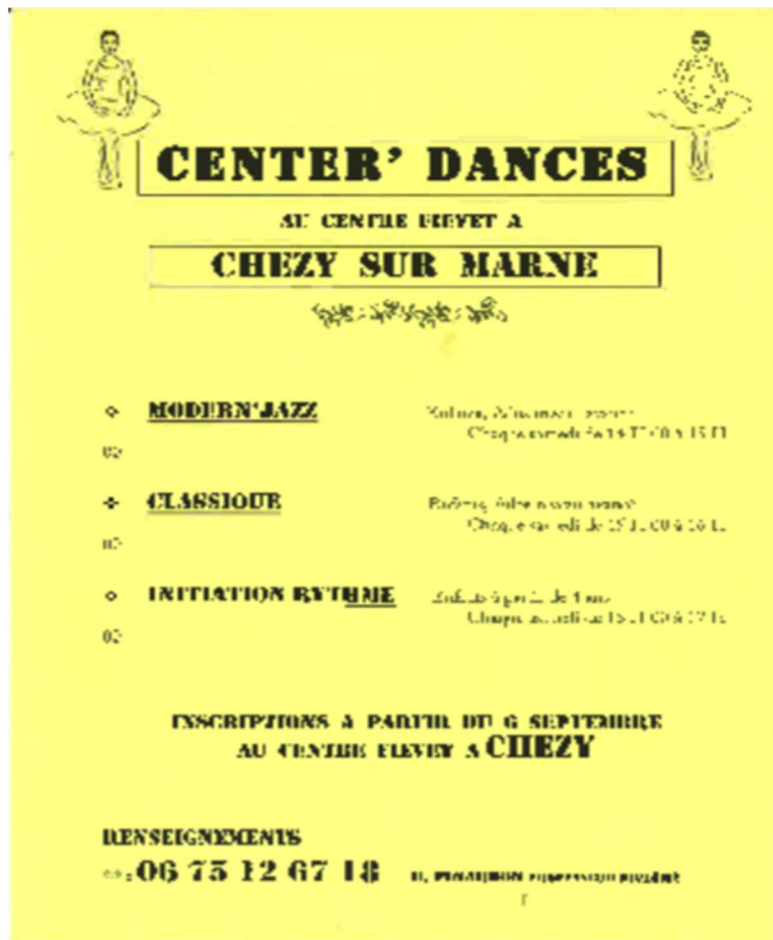
Les heures d'ouverture sont les suivantes :

**Du lundi au vendredi de 13h30 à 16h15.**

L'heure de levée du courrier est fixée à 15h00



## Center'Dances



Nous vous informons que la reprise des cours de danse au Centre Fievet sera **le samedi 6 septembre 2014.**

---

## Association « Si Chézy m'était conté... »

Dans le cadre des Journées du Patrimoine qui auront lieu les 20 et 21 septembre prochains, « Si Chézy m'était conté... » vous proposera, sur le thème de la 1<sup>ère</sup> bataille de la marne, l'évocation des combats de septembre 1914 dans notre région.

Pour compléter la recherche d'informations engagée avec l'association des Anciens Combattants concernant les soldats de 14 – 18, dont les noms figurent sur notre Monument aux Morts, le Monument du cimetière et la plaque du diocèse dans notre église,

**nous recherchons des renseignements  
sur nos soldats Morts pour la France**

en 1914 : Jules Louis Leroux,

en 1915 : Pierre Heu,

en 1918 : Jules Bricoteau, Paul Chereau-Leclerc, Adolphe Chouart et Marcel Farre.

Merci de bien vouloir prendre contact (via la Mairie de Chézy) avec :

Viviane Rebmann, Présidente de l'association « Si Chézy m'était conté... »

et/ou

Jean Berjot, Président de l'association des Anciens Combattants.

*Si Chézy*

*m'était Conté*



# Journées du Patrimoine

**20 & 21 septembre 2014**  
**De 10h à 12h & 14h à 18h**

**Espace Pierre Eschard**  
**Place du Lieutenant Lehoucq**  
**Chézy sur Marne**



*Place de la Mairie*  
*Chézy sur Marne*

**1ère bataille de la  
marne :  
évocation des  
combats  
de septembre 1914  
dans notre région.**

Exposition  
photographique et  
documents  
Projection vidéo

## **CLUB LA P'TITE MAISON** de Chézy sur Marne

### *Les Trésors Meldois*

**LE Samedi 30 Août 2014**



Départ de Chézy à 09H00 en autocar en direction de Meaux.

Votre journée commence avec la présentation de la fabrication du Brie de Meaux, projection d'un film avec la présence d'un « confrère », membre de la Confrérie du Brie de Meaux.

Dégustation et possibilité d'achat.

Le Brie de Meaux est une appellation d'origine désignant un fromage au lait cru. Ce fromage aurait été sacré « roi des

fromages » par Talleyrand, il prétendit qu'aucun fromage ne valait le Brie.

Place au déjeuner au restaurant dans le plus ancien restaurant de Meaux.

Au menu :

Kir pétillant de bienvenue

Feuilleté de Brie de Meaux sur sa verdure

Sauté de Veau façon meldoise et sa farandole de légumes

Tarte aux pommes tiède et ses crèmes

Après le repas, visite guidée du musée de la Grande Guerre.

Le territoire du Pays de Meaux fut marqué par un événement historique majeur : *la Bataille de la Marne*.

Fort d'une collection unique en Europe, le musée de la Grande Guerre du pays de Meaux propose une vision nouvelle du premier conflit mondial (1914-1918). Une visite guidée du musée vous permettra de vous remémorer l'histoire de la grande guerre et d'en découvrir ses vestiges.

Retour en fin d'après midi.



.....  
**PRIX PAR ADULTE : 68 €**

(Possibilité de payer en deux chèques à la réservation)

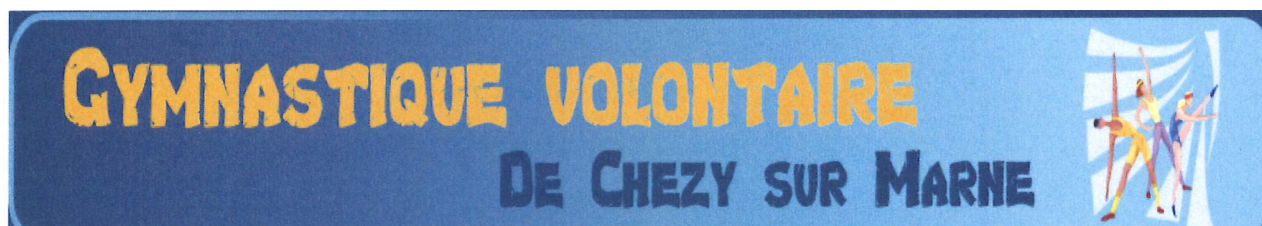
**RESERVATION au plus tard le 15 août 2014 auprès de :**

Chantal Balestie – Tél. 03.23.82.60.65 et 06.84.07.65.28

Bernadette Michon – Tél. 03.23.82.80.80 et 06.10.40.08.19

Geneviève Dermine – Tél. 03.23.82.85.76 et 06.02.36.60.31

## Gymnastique volontaire



Le club de gymnastique de Chézy sur Marne envisage l'ouverture d'un cours de gymnastique supplémentaire pour la saison prochaine :

Le mardi de 10h30 à 11h30

### **Seriez-vous intéressés ?**

Si oui contacter :

Mme BIANCHINI S: tél : 03 23 82 81 16      bianchini.daniel@orange.fr  
Mme HAVARD S:      tél : 06 07 63 45 14      poule\_aware@yahoo.fr

Rendez-vous sur notre site :

***<http://gvcm.chezy-s-marne.fr>***

Au cours de la dernière séance de gymnastique, il a été remis une médaille à Colette FISSEUX pour son assiduité aux cours et son dévouement au sein de l'association en qualité de secrétaire.

41 ans de sa présence agréable et toujours souriante sont ainsi récompensés.



**A NOTER**

Fossoy, Le 28 JUILLET 2014

Objet : Travaux de renouvellement de branchement d'eau potable en plomb.

Madame, Monsieur,

L'Union des Services d'Eau du Sud de l'Aisne réalise dans le cadre de sa Délégation de Service le renouvellement des branchements en plomb sur l'ensemble de son territoire.  
La société Veolia a été retenue comme délégataire de l'USESA.

Les branchements d'eau sont prévus d'être remplacés jusqu'au compteur existant et lorsque celui-ci se trouve en domaine privé, il sera ramené en limite du domaine public (mise en conformité).  
Dans le cas d'une cour commune, le compteur sera posé en limite du domaine public.

Un technicien de la société Veolia pourra être amené à prendre contact avec vous pour voir les travaux à réaliser très prochainement.

Les employés de cette entreprise pourront être amenés avec votre accord à entrer à l'intérieur de votre propriété.

Les travaux pourraient démarrer avant l'été et se poursuivre sur la fin d'année 2014, planning et durée du chantier en fonction des résultats des enquêtes initiales. Nous insistons sur le fait que ces travaux ne génèrent en aucun cas de frais pour l'abonné.

Ces travaux pourront engendrer quelques difficultés de stationnement et de circulation au sein de votre commune.

Enfin, dans le cas où vous avez connaissance d'une présence de plomb sur votre canalisation d'eau (avant le compteur, côté rue), vous pouvez vous présenter en Mairie afin de leur transmettre cette information.

Espérant vous apporter la meilleure qualité de service, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments les plus dévoués.

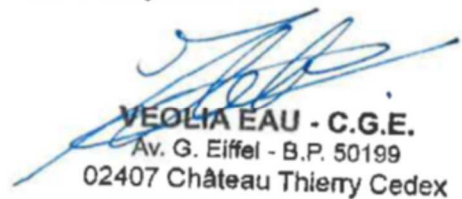
Le Président de l'Union des Services  
d'Eau du Sud de l'Aisne,  
M. Marcel CHATELAIN



Le Maire de la commune  
M. Jean-Claude BERREYUX



Le Responsable d'Unité VEOLIA EAU,  
M. Jérémy IDELOT



VEOLIA EAU - C.G.E.  
Av. G. Eiffel - B.P. 50199  
02407 Château Thierry Cedex